This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

GB
457.86
.I82
A 408253

SE TAIRE
FAIRE

GB
457.86
.J82

B
57.96

Dubois-Aymé

Mémoire

sur les anciennes limites de la Mer Rouge

1812.

MÉMOIRE

SUR

LES ANCIENNES LIMITES

DE

LA MER ROUGE;

PAR M. DU BOIS-AIMÉ, Aimé.

MEMBRE DE LA COMMISSION DES SCIENCES
ET DES ARTS D'EGYPTE.

A LIVOURNE
CHEZ JEAN MARENIGH
1812.

GB
457.86
.D82

Vignaud
1-25-30

MÉMOIRE

SUR

LES ANCIENNES LIMITES

DE

LA MER ROUGE;

L'extrémité septentrionale de la mer Rouge est à six ou sept mille mètres au Nord de Soueys: au-delà est un vaste bassin qui se termine à environ soixante mille mètres au Nord de cette ville; sa plus grande largeur est de douze à quinze mille mètres, et il se rétrécit beaucoup vers le Sud. (*Voyez* la carte levée pendant la dernière expédition des Français en Egypte).

Ce bassin, que j'ai traversé plusieurs fois, indique par son aspect que la mer y a séjourné: on y trouve des couches de sel marin, qui, dans quelques endroits, forment des espèces de voûtes; le terrain résonnoit alors sous nos pas, et l'on apercevoit à travers de petites crevasses, et à une profon-

deur de quatre à cinq mètres, de l'eau, que nous reconnûmes avoir la même saveur que celle de la mer: ailleurs c'est un terrain boueux et des flaques d'eau salée. Dans les lieux sablonneux, si l'on creuse seulement de douze à quinze décimètres, on trouve de l'eau salée au-dessous d'une couche d'argile et de vase. Le terrain est couvert de coquilles marines, et il est très-inférieur à la mer Rouge (1): il n'en est séparé que par un banc de sable de quatre à cinq millemètres de largeur, sur une hauteur qui excède rarement un mètre au-dessus des eaux du golfe. Enfin l'on aperçoit, sur les collines qui l'entourent, une ligne formée de débris de végétaux marins, parfaitement semblable à la trace que la haute mer laisse sur le rivage; et ce qui est très-remarquable, c'est que cette ligne se trouve de niveau avec la marée haute du golfe Arabique.

Il me paroît donc évident que tout ce terrain a été couvert autrefois par les eaux de la mer. Un banc de sable se sera formé un peu au-dessus de Soueys, vers l'endroit

(1) La différence est de douze à quinze mètres dans plusieurs endroits.

le plus resserré de la mer; différentes causes l'auront accru insensiblement, et il aura suffi d'une tempête pour l'élever au-dessus du niveau ordinaire des eaux: les vents qui charrient les sables du désert, l'auront bientôt augmenté, et l'extrémité nord de la mer Rouge aura formé un lac qui se sera depuis desséché par l'évaporation (1).

Il est difficile, et peut-être même impossible, de fixer l'époque précise de cet évènement; mais il est certainement bien postérieur au règne d'Adrien: et si l'on a cru reconnoître les vestiges d'un canal auprès de Soueys, ils ne peuvent appartenir qu'à celui que firent ouvrir les califes après qu'ils eurent soumis l'Égypte; car celui des anciens, celui dont parlent Hérodote, Strabon, Pline, etc. se terminoit à l'extrémité nord du bassin que je viens de décrire.

Lorsque j'émis le premier cette opinion sur les anciennes limites de la mer Rouge dans un Mémoire que je lus à l'Institut

(1) Depuis l'expédition des Portugais dans la mer Rouge, sous la conduite de Castro, en 1541, la baie de Soueys s'est ensablée considérablement; et l'on peut prédire que la mer sera encore repoussée vers le Sud.

d'Égypte (1), elle fut assez généralement combattue par les ingénieurs qui avoient, ainsi que moi, coopéré au nivellement de l'isthme de Soueys; mais la plupart d'entre eux l'ont adoptée depuis, et leur suffrage a changé pour moi en certitude, ce que je n'avois d'abord énoncé que comme une probabilité.

Aux preuves que j'ai déduites de la constitution physique de l'isthme de Soueys, j'ajouterai le témoignage des historiens et des géographes les plus célèbres de l'antiquité.

Hérodote rapporte (*Liv. II, chap. 58*) que du mont Casius à la mer Erythrée il y a mille stades, c'est-à-dire, cent mille mètres, en prenant l'évaluation très-approximative de cent mètres par stade (2).

Le mont Casius étoit, selon Strabon

(1) Ce mémoire avoit pour titre: *Du Passage de la mer Rouge par les Israélites, et de quelques autres miracles rapportés par Moïse*. Il a été imprimé, avec quelques changemens, dans le tome IV de l'ouvrage ayant pour titre: *Mémoires sur l'Égypte publiés dans les années 7, 8 et 9 de la République Française*.

(2) Cet accord de la longueur du petit stade avec notre division décimale du quart du méridien terrestre, est une chose remarquable.

(*liv. XVI*), une montagne de sable avancée dans la mer Méditerranée. L'Itinéraire d'Antonin le place à XL milles de Péluse, et c'est précisément à cette distance des ruines de Péluse que l'on trouve une haute dune de sable qui s'avance dans la mer, où elle forme un petit cap nommé *Rás-el-Kaçaroun*; on ne peut pas douter que ce ne soit-là l'ancien mont Casius: or, de ce point aux anciennes limites que la mer Rouge a eues, selon moi, on trouve cent mille mètres; ce qui s'accorde parfaitement avec les mille stades d'Hérodote.

On objectera peut-être qu'Hérodote dit ailleurs (*liv. IV, chap.* 41) que de la mer Méditerranée à la mer Erythrée il y a mille stades ou cent mille orgyies; que cette évaluation du stade en orgyies fait voir qu'Hérodote vouloit parler du stade olympique, qui équivaloit à-peu-près à cent quatre-vingt-cinq mètres, et non du stade astronomique de cent mètres, et qu'alors, au lieu de cent mille mètres entre le mont Casius et le golfe Arabique, il y en avoit cent quatre-vingt-cinq mille.

Mais cette dernière distance reculeroit

de près de soixante mille mètres vers le Sud, l'extrémité actuelle de la mer Rouge: cette mer se seroit donc depuis portée au Nord de toute cette quantité, tandis que l'aspect des lieux prouve au contraire qu'elle s'est retirée vers le Sud, en abandonnant un vaste bassin; qu'elle le rempliroit de nouveau, si l'on enlevoit seulement quatre à cinq mille mètres cubes de sable, et qu'alors elle ne se trouveroit plus qu'à mille petits stades du mont Casius.

D'un autre côté, l'on est certain qu'Hérodote, dans sa description de l'Egypte, s'est toujours servi du petit stade. Est-il vraisemblable que cet historien ait employé une autre mesure pour l'isthme seulement, lorsque la distance qui en résulte se trouve autant en opposition avec les observations géologiques que l'autre supposition y est conforme? Il me semble qu'il n'est pas difficile de concevoir qu'Hérodote, après avoir donné, dans le second livre de son Histoire, mille stades pour la largeur de l'isthme, a pu se tromper sur la nature du stade qu'il avoit en vue dans ce premier moment, lorsque, venant à parler de nouveau de cet isthme dans le IV.e livre,

il ne fait en quelque sorte que répéter ce qu'il avoit dit précédemment : il savoit que cette distance étoit de mille stades ; et c'est une faute d'attention bien facile à commettre, qui lui aura fait égaler cette longueur à cent mille orgyies. On sait qu'Hérodote a commis une erreur à-peu-près semblable, en comparant la distance de Pise à Athènes avec celle d'Heliopolis à la Méditerranée. Au reste, toutes ces explications deviennent inutiles, si l'on adopte cette opinion, qui me paroît fondée, que le petit stade se divisoit, comme le stade Olympique, en cent parties égales, qui prenoient aussi le nom d'*orgyies*. Le témoignage d'Hérodote confirme donc ce que j'ai dit sur les anciennes limites de la mer Rouge.

Pline nous apprend (*liv. VI, chap.* 27) que le canal projeté par Sésostris pour joindre le Nil à la mer Rouge, avoit LXII milles (1) de long, et que c'étoit alors la plus courte distance entre le Nil et le golfe Arabique. Il paroît certain que ce canal étoit dérivé du Nil un peu au-dessus de Bubaste (Hérodote, *liv. II, chap.* 58), où ce fleuve fait effectivement un coude vers l'Est : or, de

(1) Le mille vaut 756 toises, ou $1473^{m}.47$.

vallée que l'on trouve un vaste amas de décombres qui annonce l'emplacement d'une ancienne ville; les Arabes appellent ce lieu *Abou-Keycheyd*. Au sommet d'un monticule formé de ces décombres, il existe un gros bloc de granit, sur lequel sont sculptées en relief trois divinités Égyptiennes, qui représentent, je crois, Osiris, Isis et Horus; elles sont de grandeur humaine et assises à côté l'une de l'autre: le derrière du bloc et les autres parties planes sont couverts d'hiéroglyphes. (*Voyez* le dessin qui a été recueilli par M. Févre, et qui se trouve parmi les antiquités du Delta.) On trouve aussi sur les décombres un grand nombre de fragmens de grès rouge siliceux, semblable à celui de la montagne rouge qui est près du Caire; des hiéroglyphes sont sculptés sur la plupart d'entre eux.

Plusieurs considérations portent à croire que ces ruines ont appartenu à l'ancienne ville d'Heroopolis.

Flavius Josephe (*liv. II, chap.* 4) dit que Jacob étant parti de Bersabée, son fils, ministre du Pharaon, vint au-devant de lui jusqu'à Heroopolis. Les Septante ont inter-

prété de la même manière le verset 28 du chapitre XLVI de la Genèse, quoique dans le texte Hébreu il ne soit pas question d'Heroopolis, mais seulement de la terre de Gessen. Cette version fut faite en Égypte environ un demi siècle après la conquête d'Alexandre: ainsi l'on doit ajouter quelque croyance aux détails géographiques qu'elle contient. La ville d'Heroopolis, au temps des Septante, étoit donc située dans la terre de Gessen, à l'endroit où la tradition plaçoit la rencontre de Joseph avec sa famille, et par conséquent sur le chemin qui conduisoit de Bersabée, ou des environs de Gaza, à Memphis; c'est-à-dire, fort éloignée de la position actuelle de la mer Rouge. Cependant le nom de *golfe Heroopolite* que les anciens donnoient à cette extrémité de la mer Erythrée, prouve qu'Heroopolis étoit sur ses bords (1): Pline et Strabon le disent formellement; et lorsque ce dernier parle de l'étendue de la mer Rouge, c'est toujours Heroopolis qui en détermine l'extrémité nord.

(1) C'est ainsi que la ville de Qolzoum, qui existoit aux environs de Soueys, a donné à cette partie de la mer le nom de *Bahr el-Qolzoum* (mer de Qolzoum), qu'elle porte actuellement; et les Arabes commencent même déjà à la nommer *Bahr el-Soueys*.

Cette apparente contradiction disparoît en supposant la mer remplissant le bassin dont j'ai parlé ; et les ruines d'Abou-Keycheyd se trouvant alors sur la route de Memphis à Gaza, et peu éloignées du rivage de la mer, paroissent convenir à l'emplacement d'Heroopolis. D'Anville, qui ne connoissoit pas les ruines d'Abou-Keycheyd, et qui ignoroit que la mer se fût autant reculée vers le Sud, a cependant placé Heroopolis vers le même point. C'est une nouvelle preuve de la sagacité de cet illustre géographe (1).

La ville de Clysma étoit sur la rive occidentale de la mer Rouge, et à soixante-huit milles d'Heroopolis, suivant l'Itinéraire d'Antonin : cette distance nous conduit à

(1) Heroopolis paroît être la ville désignée dans la Bible sous le nom de *Pithom* ; il existe une version Qobte du texte Grec, où l'on a traduit *Heroopolis* par *Pithom*. Plusieurs savans, entraînés par l'analogie qu'ils ont trouvée entre *Pithom* et *Patumos*, ont pensé que ces deux noms désignoient aussi la même ville. Il est certain que les Grecs altéroient considérablement les noms des pays étrangers, en leur donnant presque toujours une terminaison Grecque. D'ailleurs Hérodote rapporte que le canal qui conduisoit les eaux du Nil à la mer Rouge, aboutissoit à cette mer près de Patumos; et nous avons vu qu'Heroopolis étoit à peu de distance des terres que la mer a abandonnées. Je n'ose cependant point affirmer que Heroopolis, Pithom et Patumos soient une même ville.

l'entrée de la vallée de l'Égarement, c'est-à-dire, à un tiers de degré environ au Sud de Soueys, tandis que Ptolémée place Clysma à un degré au Sud de l'extrémité du golfe. Je sais bien qu'il ne faut pas s'attacher trop rigoureusement aux déterminations géographiques de Ptolémée, qui, en réduisant des mesures itinéraires en degrés, n'a fait souvent qu'augmenter les erreurs et les rendre plus dangereuses, en leur donnant une apparence d'exactitude astronomique; mais il est impossible néanmoins d'admettre une erreur de quarante minutes entre des points aussi voisins, et placés, pour ainsi dire, sous le même méridien : c'est pourtant la faute qu'auroit faite Ptolémée, si la mer eût été autrefois contenue dans les limites qu'elle a maintenant; au lieu que, si l'on admet que de son temps, elle s'étendoit au Nord, de la quantité que j'ai précédemment déterminée, l'erreur n'est plus que de douze à treize minutes, approximation assez grande dans une discussion de cette nature.

Quant aux lacs amers, on auroit tort de croire qu'ils occupoient le bassin qui est au Nord de Soueys; car, outre les preuves

que j'ai apportées pour démontrer que la mer les remplissoit autrefois. Pline dit positivement que le canal dérivé du Nil, avoit XXXVII milles et demi jusqu'aux lacs amers. Ce canal ayant, d'après les plus grandes probabilités, son origine au-dessus de Bubaste, on voit que les lacs amers devoient commencer un peu à l'Ouest d'Heroopolis: il existe en effet, entre ce point et l'ancienne extrémité du golfe, c'est-à-dire, sur une étendue d'environ trois myriamètres, plusieurs lacs qui reçoivent les eaux du Nil dans les grandes inondations.

On voit, par les différens passages que je viens de rapporter, que les auteurs anciens confirment ce que le seul aspect des lieux m'avoit indiqué; et il me semble que cet accord forme une probabilité égale à tout ce qu'en histoire on appelle certitude.

La connoissance des anciennes limites de la mer Rouge servira nécessairement à fixer, d'une manière plus précise qu'on n'avoit pu le faire jusqu'à ce jour, la position des villes qui existoient autrefois sur les bords du golfe, et que les géographes modernes ont été forcés d'accumuler aux environs de

Soueys, pendant que l'on retrouve auprès du terrain que la mer a abandonné, les ruines de plusieurs villes; et, ce qu'il est essentiel d'observer, c'est qu'elles sont toutes au-dessus du niveau des plus hautes marées du golfe Arabique. Je citerai, par exemple, celles qui sont à l'extrémité nord du bassin: nous y avons trouvé plusieurs blocs de granit qui ont appartenu à un bâtiment circulaire de quatre mètres de diamètre environ ainsi qu'on le reconnoît à la forme d'une moulure taillée sur une de ces pierres: c'est peut-être là qu'il faut placer le Serapeum que l'itinéraire d'Antonin indique à XVIII milles d'Heroopolis et à cinquante de Clysma. On rencontre à peu de distance de ce lieu un grand nombre de fragmens de granit, de grès et de pierre calcaire, qui indiquent l'emplacement d'une ancienne ville; et il me semble que ce doit être celle de Cléopatris (1): elle étoit,

(1) Je distingue la ville de Cléopatris, de celle d'Arsinoé qui a dû, selon moi, exister vers l'extrémité actuelle de la mer Rouge: puisque Ptolomée place cette dernière ville à un tiers de dégré au nord de Clysma, dont nous avons déterminé la position, dans le courant de ce mémoire, à l'entrée de la vallée de l'Egarement. Cléopatris étoit au contraire dans le fond le plus reculé du golfe, ainsi que le dit positivement Strabon

selon Strabon (*liv. XVII*), dans la partie la plus reculée du golfe Arabique, et il dit dans le livre précédent, que le canal dérivé du Nil aboutissoit à la mer auprès de cette ville.

En suivant le côté occidental du bassin, on rencontre encore, entre les ruines dont je viens de parler et Soueys, les débris d'un ancien monument sur lequel étoient sculptés des caractères Persépolitains.

en distinguant Arsinoé de cette ville, liv. 17. On voit, à la vérité, cet ancien géographe les prendre l'une pour l'autre, dans le livre 16. Mais cela peut provenir de ce qu'Arsinoé étant proche de l'endroit où l'on a dû faire plusieurs fois des travaux dans la mer, pour maintenir la navigation de la partie Nord du Golfe, Strabon, qui n'avoit point vu cette partie de l'isthme, aura pris ces travaux pour la continuation du canal du Nil; et comme il savoit que ce canal se terminoit à Cléopatris, il aura confondu ces deux villes en parlant du point de la mer Rouge où aboutissoient les eaux du Nil. Cette cause d'erreur n'existant point dans le livre suivant, il y a séparé Cléopatris d'Arsinoé.

FIN.